

LA REHABILITATION COMME OUTIL DE PRESERVATION D'UN CENTRE HISTORIQUE

BEJAOUI Faïka

faikabejaoui@yahoo.fr

La conservation du patrimoine matériel ou immatériel appelle une connaissance de ce concept, de ses valeurs, de ses caractéristiques architecturales, sociales et économiques et oblige d'identifier une stratégie d'intervention et de définir une stratégie de développement durable et pourquoi pas une stratégie de conservation préventive ?

Se basant sur la ville de Tunis et l'expérience de la préservation de son centre historique, une présentation des différentes actions sera proposée qui serait précédée par une présentation de l'évolution urbaine de la ville de Tunis, objet de cette réflexion.

Jusqu'à la conquête arabo- musulmane, Tunis ou TARCHICHE était un bourg d'Utique ou de Carthage et ne devint capitale qu'au XIIème siècle pendant le règne Hafside.

Le plus récent de ces témoignages et dont les traces des empreintes marquent encore Tunis, est celui des 19ème - 20ème siècles.

Quelles interventions préconiser pour sa mise en valeur ?

L'expérience menée par l'Association Sauvegarde de la Médina de Tunis se distinguent à plusieurs niveaux :

Au niveau de la gestion réglementaire

Au niveau de la sensibilisation

Au niveau des actions et des projets réalisés

La mise en valeur du patrimoine monumental

Pour ce patrimoine récent et dans un contexte marqué par la montée des questions urbaines et environnementales, un projet d'embellissement de l'axe le plus important de la ville nouvelle a été préconisé. Trois actions prioritaires l'avaient initialisées et avaient permis à la ville de sauvegarder son patrimoine, de préserver son environnement et d'amorcer une reconquête de son centre :

A/ L'embellissement avec des actions intéressant les constructions et le traitement des espaces publics en rapport avec le renforcement des fonctions nobles et prestigieuses qui conviennent au centre.

B/ La réhabilitation et la restauration des monuments publics et des immeubles insalubres

C/ L'amélioration de la circulation et du stationnement.